

JACQUES-ANDRE HAURY
11, ROUTE DE CHAUSSY
1854 LEYSIN
Tél. 079 704 29 35
ja@haury.ch

Leysin, le 9 avril 2025

Vérification des comptes 2025 de l'ARUVE

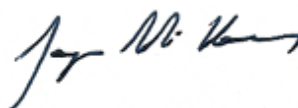
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au début d'avril 2026, j'ai pu vérifier les pièces comptables de l'ARUVE pour l'année 2025, mises à disposition spontanément par notre président et par notre caissier, Julien Furrer, dès mars 2026. Tous les renseignements demandés ont été fournis.

Ces pièces sont parfaitement transparentes et ne souffrent aucune critique. Je remercie le caissier pour la tenue de notre comptabilité.

L'année 2025 a été marquée par une volonté de notre comité de régler le contentieux des cotisations non versées en y renonçant purement et simplement, sous forme d'un amortissement exceptionnel. S'agissant des comptes 2024, nous avons précisé, dans notre rapport : « à la condition toutefois que les créances, de CHF 660.-, soient toutes honorées ». Ce sont bien ces montants qui ont été portés en charges pour l'exercice 2025. Il en résulte une diminution sensible des recettes 2025. De leur côté, les charges ont été réduites de près de CHF 500.-, grâce à l'engagement bénévole des membres du comité. Il en résulte, pour 2025, un léger déficit de CHF 312.30 faisant passer notre fortune de CHF 6'407 au 31.12.24 à CHF 6'095 au 31.12.25,

J'invite l'assemblée générale à donner décharge au comité de l'ARUVE pour sa gestion financière 2025.



Jacques-André Haury